

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trente et un juillet deux mil dix-sept

L'an deux mil dix sept et le 31 juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

Présents : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : DUBREUIL Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs DUPÉ Raymond, DUPÉ Frédéric, JOLLY Benoît, JOLLY Claude, MORNET Jean-Claude.

Absents excusés : Laure BERRIAU, BRETHOMÉ Joseph
Marie-Bernadette DAUTREPPE pouvoir à Jean GROSSIN

CREATION DE 2 EMPLOIS EN CDD

Le Conseil décide de créer 2 emplois temporaires en CDD, du 1er septembre au 20 octobre 2017, pour les services de la cantine scolaire, la garderie périscolaire, l'accompagnement dans les classes de l'école, la surveillance de la cour et l'entretien des bâtiments communaux.

AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX CONCERNANT L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET LA CONSTRUCTION D'UN PREAU A L'ECOLE

Le Conseil accepte les avenants en plus-values au profit des entreprises retenues pour les lots n°2, 6 et 8 pour un montant total de 2.493,86 € HT.

ACTE DE SOUS-TRAITANCE CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR ET DES ABORDS DE L'ECOLE

Le Conseil accepte l'acte de sous-traitance au profit de la société Atlanroute du Poiré Sur Vie, pour les travaux d'enrobés pour l'aménagement de la cour et des abords de l'école, pour un montant de 15 909,90 € HT.

MISE EN OEUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)

Le Conseil adopte, à compter du 1er août 2017, une modification au nouveau régime indemnitaire voté en décembre 2016 pour le personnel communal.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU

Aucune observation n'est à formuler sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

En mairie, le 1er août 2017
Le Maire,
Jean GROSSIN